



**CALENDRIER RÉCAPITULATIF DES OPÉRATIONS
AVANCEMENT À LA HORS CLASSE
des maîtres contractuels à titre définitif
des établissements d'enseignement privés sous contrat relevant des échelles de
rémunération des professeurs agrégés, certifiés, professeurs de lycée professionnel
et des professeurs d'éducation physique et sportive, au titre de l'année 2025**

Ce calendrier est communiqué à titre indicatif. Il est susceptible d'être modifié. Il est conseillé de consulter I-Professionnel (I-PEL) régulièrement au cours de la campagne.

Information individuelle des enseignants de leur promouvabilité et du calendrier de la campagne 2025 <i>(message I-PEL)</i>	Lundi 14 avril 2025	
Mise à jour de leur CV-Iprof par les enseignants <i>(via I-Prof/services/TA hors classe/compléter votre dossier → onglet fonctions et missions/ajouter)</i>	mardi 15 avril 2025	lundi 21 avril 2025
Saisie des avis par les inspecteurs et les chefs d'établissement ⁽¹⁾ <i>(saisie sur I-Prof)</i>	mardi 22 avril 2025	lundi 28 avril 2025
Consultation des avis par les enseignants ⁽¹⁾ <i>(via I-Prof/services/TA hors classe/consulter votre dossier → onglet synthèse)</i>	mercredi 30 avril 2025	vendredi 02 mai 2025
Consultation de l'avis du recteur par les enseignants ⁽¹⁾ <i>(via I-Prof)</i>	mercredi 07 mai 2025	vendredi 09 mai 2025
Commission consultative mixte académique	lundi 30 juin 2025	
Publication des résultats (hors agrégés)	jeudi 3 juillet 2025	
Publication de l'arrêté ministériel collectif (agrégés)	date arrêtée par le ministère	

⁽¹⁾Concerne uniquement les agents promouvables n'ayant pas eu de rendez-vous de carrière en 2022-2023, ou n'ayant pas déjà obtenu d'appréciation lors d'une campagne précédente, ou nouvellement titularisés ou détachés dans le corps considéré.